

Votre argent : le coin de l'UBS

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **23 (1993)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Petits investisseurs et fonds de placement

En vertu de quelle logique, il ne serait pas possible de faire travailler son argent, même si l'on n'a qu'une petite somme à disposition. Les fonds de placement ont justement été créés pour permettre, non seulement aux gros investisseurs, mais aussi aux petits épargnants de profiter des mêmes avantages.

Qu'est-ce qu'un fonds de placement?

Il existe plusieurs sortes de fonds de placement en fonction de ce que cherche le client. Le portefeuille d'un fonds de placement peut être composé d'actions uniquement, d'obligations ou de papiers monétaires. Mais il peut aussi contenir un pot-pourri de ces différents instruments de placement afin de réduire les risques, et de ne pas mettre «tous les œufs dans le même panier».

Il existe deux sortes de placement. L'une est axée sur le revenu et basée principalement sur la rentrée d'intérêts fixes. Sa caractéristique est la manière dont est composé le portefeuille: 70% d'obligations, 15% d'action et 15% de papiers monétaires. L'autre est orientée sur le gain en capital et composée d'environ 40% de placements en actions, 40% en obligations et 20% en papiers monétaires.

C'est à l'investisseur de choisir ce qui correspond le mieux à ses besoins: soit le revenu avec un faible risque et un rendement intéressant, soit le gain en capital, plus élevé que le précédent, mais avec un risque accru. En outre, vous pouvez également décider dans quelle monnaie vous désirez placer votre argent, que ce soit en franc suisse, en écu, en US dollar ou dans d'autres monnaies.

Avantages

Le premier avantage est la possibilité d'investir même de très petits montants.

Le deuxième avantage se situe au niveau de la gestion. Ce sont en effet des spécialistes, dotés d'une vaste expérience de la Bourse et de ses mécanismes, qui vous déchargent de toutes les tâches inhérentes au développement d'un portefeuille: à savoir le composer de façon optimale, l'adapter constamment et être à l'écoute de tout changement positif ou négatif.

Le troisième avantage, et non des moindres, est la répartition des risques grâce à la diversification internationale des placements et leur excellente qualité.

Le dernier avantage à souligner est la possibilité de vendre ou d'acheter ces parts en tout temps quel que soit le nombre. Le prix de vente sera fixé en fonction de la valeur d'inventaire.

On peut aussi mentionner des frais peu élevés et une déclaration fiscale simplifiée.

Comment procéder

Vous pouvez sans autre demander à un guichet quel type de placement de fonds pourrait vous être proposé. Le prix d'émission est calculé en fonction de la valeur d'inventaire et des frais inhérents à tout placement. Ce prix est publié dans les principaux quotidiens et journaux financiers suisses.

Public-cible

Ce genre de placement a été étudié de façon à répondre aussi bien aux besoins des gros que des petits investisseurs. Cette dernière catégorie se définit par trois caractéristiques principales:



- a de petits montants à disposition
- a peu de connaissances des mécanismes boursiers
- désire prendre le moins de risque possible.

Cet instrument financier est donc un produit «tout public» mais tient aussi compte des désirs des petits épargnants afin de leur permettre, au fur et à mesure de l'évolution de leurs économies, de placer avantageusement cet argent.

BEAU SOLEIL

Etablissement médico-social pour personnes âgées.
Vue sur le lac et les Alpes, jardin ombragé.
C. et H. Oulevey, 1806 Saint-Légier/Vevey
Parc Route des Epélévoz Tél. (021) 943 11 74